

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - B2024/005975 - 1996 B 00198 - 404 707 622 - A.C.E. PAYSAGE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Certifié conforme par la
Présidente

Désignation de l'entreprise										EURL ACE PAYSAGE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																					
Adresse de l'entreprise										23 RUE DE LA GARE 56690 LANDEVANT										Durée de l'exercice précédent*										12																					
Numéro SIRET*										40470762200027										C5351A22C3A0429...										Néant		*																			
																														Exercice N clos le,		30/04/2024																			
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3																					
Capital souscrit non appelé										(I) AA																																									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																															
		Frais de développement *								CX										CQ																															
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										859										AG										859											
		Fonds commercial (1)								AH										14 025										AI												14 025									
		Autres immobilisations incorporelles								AJ																				AK																					
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles								AL																				AM																					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN																				AO																					
		Constructions								AP																				AQ																					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										289 125										AS										230 565		58 560									
		Autres immobilisations corporelles								AT										213 740										AU										117 912		95 828									
		Immobilisations en cours								AV																				AW																					
		Avances et acomptes								AX																				AY																					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS																				CT																					
		Autres participations								CU										183										CV												183									
		Créances rattachées à des participations								BB																				BC																					
		Autres titres immobilisés								BD										16 160										BE												16 160									
		Prêts								BF																				BG																					
		Autres immobilisations financières*								BH										468										BI												468									
TOTAL (II)										BJ										534 563										BK										349 336										185 226	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										191 681										BM												191 681									
		En cours de production de biens								BN																				BO																					
		En cours de production de services								BP																				BQ																					
		Produits intermédiaires et finis								BR																				BS																					
		Marchandises								BT																				BU																					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV																				BW																					
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX										67 468										BY												67 468									
		Autres créances (3)								BZ										103 318										CA												103 318									
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB																				CC																					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD																				CE																					
Disponibilités										CF										324 393										CG												324 393									
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH										5 363										CI												5 363										
	TOTAL (III)								CJ										692 224										CK												692 224										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler								(IV) CW																																										
	Primes de remboursement des obligations								(V) CM																																										
	Ecart de conversion actif*								(VI) CN																																										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO										1 226 788										1A										349 336										877 451		
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an										CR											
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			EURL ACE PAYSAGE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 000)			DA	12 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 286	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	419 357	
	Report à nouveau			DH	142 234	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	110 653	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	686 532	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	125 934	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 925	
	Dettes fiscales et sociales			DY	48 142	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	9 917	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	190 918		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	877 451		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	128 464
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Paraphe

El

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Signé par :

Eric CORNET

C5351A22C3A04201 Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : EURL ACE PAYSAGE									
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *		FD	4 853	FE		FF	4 853
		services *		FG	1 046 250	FH		FI	1 046 250
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 051 103	FK		FL	1 051 103
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	654
	Autres produits (1) (11)							FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 051 768
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	288 117
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	110 299
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	148 773
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	3 566
	Salaires et traitements*							FY	255 055
	Charges sociales (10)							FZ	37 158
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	54 807
				– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)							GE	(29)
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	897 748
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	154 020
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	6 845
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	3 644
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	10 489
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 129
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	3 129
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	7 360
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	161 380

[illegible]



Comptes Annuels

2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024

Annexe Légale

Signé par :

Eric CORNET

C5351A22C3A0429...

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ACE PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2024, dont le total est de 877 452 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 110 654 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	14 025			14 025
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	14 885			14 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 410	5 716		289 126
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 112			12 112
- Matériel de transport	160 039	43 000		199 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 389			2 389
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	457 950	48 716		502 867
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	184			184
- Autres titres immobilisés	15 837	323		16 160
- Prêts et autres immobilisations financières	468			468
Immobilisations financières	16 489	323		16 812
ACTIF IMMOBILISE	489 324	49 039		534 564

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 716	323	49 039
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		48 716	323	49 039
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2024
Éléments achetés	14 025
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 025

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	859			859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 287	24 279		230 565
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 419	1 202		2 622
- Matériel de transport	88 207	28 858		113 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 558	468		2 026
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	297 470	54 807		348 478
ACTIF IMMOBILISE	298 330	54 807		349 337

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 176 619 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	468		468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	67 469	67 469	
Autres	103 318	103 318	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 363	5 363	
Total	176 619	176 150	468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	62 117
Associés - Int. courus à percevoir	6 845
Total	68 963

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 190 919 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	125 934	63 480	62 454	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 925	6 925		
Dettes fiscales et sociales	48 142	48 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 917	9 917		
Produits constatés d'avance				
Total	190 919	128 465	62 454	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 362			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 925
Dettes provis. pr congés à payer	9 972
Charges sociales s/congés à payer	1 871
Etat - autres charges à payer	344
Total	19 111

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 363		
Total	5 363		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2020, la société EURL ACE PAYSAGE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU ADOREA.

ACE PAYSAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 23 rue de la gare, 56690 LANDEVANT
404 707 622 RCS LORIENT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 22 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 avril 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 110 653,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 653,67 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	149 346,33 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	260 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 346,67 euros par action	260 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 260 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

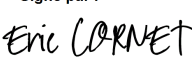
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2021 :
90 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Exercice clos le 30 avril 2022 :
20 000,00 euros, soit 26,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 30 avril 2023 :
200 000,00 euros, soit 266,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

C5351A22C3A0429...